



DONNER UN SENS AUX ACTIONS DE L'ADAGES

Finalités

- Réduire les fractures sociales liées aux handicaps et à l'inadaptation, les souffrances individuelles ou collectives dues à l'exclusion,
- Etre une passerelle humaine, fonctionnelle et technique pour vivre la solidarité au quotidien.

Missions

- Préparer, faciliter l'insertion scolaire, professionnelle, sociale, culturelle, d'enfants, adolescents ou adultes en difficulté.
- Assurer l'accueil, l'hébergement, l'éducation, l'enseignement, l'accompagnement, les soins de toute personne handicapée ou inadaptée.
- Prévenir en développant les potentialités de la personne et/ou maintenir les acquis de celle-ci, qu'ils soient intellectuels, artistiques, professionnels ou relationnels.

Pour y parvenir, deux priorités:

L'A.D.A.G.E.S. RECONNAIT ET AFFIRME LA PLACE ET LA DIGNITE DES PERSONNES.

- Reconnaître à toute personne accueillie et à sa famille, le droit d'être différent : que cette différence soit celle de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, des opinions politiques, de l'origine naturelle ou sociale, de la fortune, de la naissance.
- Permettre à toute personne de vivre sa citoyenneté, c'est à dire l'accompagner pour qu'elle se révèle à elle-même, par le regard, l'écoute et la compréhension de chacun et qu'elle puisse déployer les formes dormantes dans la plénitude cachée de son être.
- Affirmer le principe de justice sociale et d'égalité des chances et les mettre en œuvre sans exclusive.

L'A.D.A.G.E.S. VEUT ETRE LE CREUSET ET LE RASSEMBLEMENT DE FORCES COLLECTIVES

Favoriser la collaboration entre acteurs politiques, usagers, salariés, bénévoles, partenaires sociaux et publics autour d'un projet de solidarité commun.
Ce rassemblement repose sur le principe de laïcité, c'est à dire le respect des opinions et des croyances de chacun tant au niveau humain que technique. C'est de la rencontre des différences qu'un projet trouvera ses assises.

L'A.D.A.G.E.S. SE VEUT UNE ENTREPRISE SOCIALE ENTREPRENANTE

PROMOUVOIR LE CHAMP D'UNE ECONOMIE DE SOLIDARITE

L'A.D.A.G.E.S. est à la confluence du secteur non marchand issu de la redistribution sociale Etat et/ou collectivités locales mais s'inscrit aussi, dans l'économie marchande par des activités de production au service de l'insertion.

L'entreprise sociale se caractérise par sa non lucrativité, c'est-à-dire que l'argent n'est pas redistribué aux membres de l'association mais bien au service des projets et des choix politiques associatifs.

DEVELOPPER LA CAPACITE D'INNOVATION ET D'EXPERIMENTATION

L'A.D.A.G.E.S. s'inscrit dans une logique de développement en vue d'adapter, de transformer, de créer, de regrouper des actions pour répondre au mieux (quantitativement et qualitativement) aux besoins toujours mouvants des populations accueillies.

L'A.D.A.G.E.S. veille à ce qu'une trop grande institutionnalisation ne fige pratiques et acquis, même si tout développement nécessite des structurations efficaces.

METTRE UNE TECHNICITE, DES COMPETENCES AU SERVICE DE LA MISSION.

Les personnes ont droit à un service de qualité. Ceci nécessite une adaptation des métiers, des techniques de prise en charge et d'accompagnement. La mobilité, la formation continue, le perfectionnement sont des impératifs. Ceci suppose une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

CONTRACTUALISER LES MISSIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS.

Considérant que la logique gestionnaire qui a prévalu avec raison durant ces quinze dernières années, l'A.D.A.G.E.S. veut s'inscrire dans une stratégie de contractualisation fondée sur l'expertise et l'anticipation.

Ceci suppose :

- qu'elle prenne la marge de manœuvre qui doit être la sienne,
- qu'elle acquière les moyens nécessaires (avec évidemment les risques propres à toute contractualisation en cas de non résultat.) La délégation dans la mise en œuvre des politiques sociales doit permettre de passer d'un simple statut de prestataire de services à celui d'acteur-partenaire innovant et force de propositions.



DEVELOPPER LES PARTENARIATS ET LES RESEAUX.

L'A.D.A.G.E.S. construit sa mission de solidarité en lien avec les partenaires associatifs pour mettre en œuvre le principe de complémentarité des actions et non celui de la concurrence.

Elle doit s'inscrire dans des réseaux fédératifs d'économie d'intérêt, syndicaux, universitaires, de formation professionnelle, pour que les confrontations, les ouvertures réinterrogent nos pratiques et nos certitudes.

La diversité des actions comme la technicité dans plusieurs domaines peuvent permettre des coopérations avec les pays de la Méditerranée, pour favoriser confrontation et interpellation réciproque.

VIVRE UNE ETHIQUE DE L'ENGAGEMENT AVEC L'A.D.A.G.E.S.

Le traitement des problèmes des personnes exclues et souffrantes passe par la technicité, la rationalité des actions, la gestion, les évaluations mais aussi, par un engagement des salariés et des bénévoles de l'association.

La conviction est à l'engagement ce que la responsabilité est à la compétence et à la délégation.

L'engagement porte en lui promesse et espérance. Promesse d'un avenir meilleur pour les personnes accueillies dans toujours plus de respect, de droit, de reconnaissance.

La conviction, que toute personne dans sa différence interpelle chacun dans sa propre vie, sa propre humanité et qu'à ce titre elle est importante et unique pour chacun.

Les Principes

Cette éthique de l'engagement doit reposer sur les principes de rigueur (gestionnaire, évaluation, démarche qualité, accréditation), de transparence dans les décisions, les choix politiques et techniques qui sont pris, et de responsabilité par des délégations de plus en plus larges.

Ceci suppose :

UN POUVOIR PARTICIPATIF.

Le fonctionnement participatif propre à l'A.D.A.G.E.S. répond à l'a priori de confiance en l'autre. Cette conviction repose sur le fait que l'autre peut apporter, interpellier et donc aider à élaborer une décision opérationnelle, comprise du plus grand nombre.

Le pouvoir participatif repose sur une large délégation (définie dans le Règlement Intérieur de l'association) qui permet à tous les échelons (Président, Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeurs d'Etablissements, salariés) une marge de manœuvre. C'est dans la conscience de cet espace que la responsabilité et l'engagement sont possibles.

UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES NEGOCIEE, INSCRITE DANS UN DIALOGUE SOCIAL PERMANENT

L'entreprise citoyenne est toujours à construire. Pour cela elle s'appuie sur la présence des salariés au Conseil d'Administration, au cœur même du pouvoir politique et également sur les instances représentatives.

L'A.D.A.G.E.S., outil de travail est la propriété de tous et à ce titre, chacun porte sa part de responsabilité dans la bonne marche de son fonctionnement.

Le climat social, le travail en équipes, la complémentarité des techniques sont des gages d'une intervention sociale de qualité.

Un cadre institutionnel harmonieux permet un mieux être pour les personnes accueillies.

DES VALEURS AFFIRMEES

Le travail avec les personnes en souffrance appelle à une véritable éthique, à savoir qu'on ne peut se contenter d'être salarié de l'A.D.A.G.E.S. sans être un humain engagé, habitant son être, accompagnant pour un temps d'autres humains.

Cette Charte est d'une grande exigence, elle doit s'approfondir dans sa mise en œuvre au jour le jour. L'urgence et l'usure du quotidien entraînent parfois l'oubli du sens et du pourquoi des actions. A ce titre la Charte devrait être une sorte de vigie garante d'une dynamique institutionnelle.

*"Je suis comme tout le monde
je ne ressemble à personne"*

Paul Valéry

A.D.A.G.E.S.

Le 17 Mars 2000